



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 novembre 2023

BANQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Procivis et Serafin reçoivent la médaille de l'Assemblée nationale pour leur idée



Les réseaux Serafin et Procivis ont développé une triple compétence d'accompagnement social, technique et financier pour la rénovation des logements, sans équivalent. Ce projet de banque de la rénovation énergétique est la pièce manquante pour compléter la palette des instruments des politiques publiques de la rénovation énergétique.



Yannick Borde, Président de Procivis

Lors du salon RENT, les députées Marjolaine Meynier-Millefert (Renaissance) et Julie Laernoës (NUPES) ont remis la médaille de l'Assemblée nationale à Procivis et au réseau des sociétés de tiers-financement Serafin pour leur idée conjointe de création d'une banque de la rénovation énergétique.

Cette idée est au cœur de la réponse que Procivis et Serafin ont adressée à l'appel à projet Oreno de l'Ademe et de

leurs multiples démarches auprès des pouvoirs publics et des banques.

Les deux députées, co-rapporteuses d'un rapport d'information sur la rénovation énergétique des bâtiments avaient repris cette idée comme ultime proposition dans leur document [à retrouver ici](#). Elles ont d'ailleurs déposé avec d'autres collègues des amendements en ce sens au projet de loi de finances pour 2024.

[NB : La France s'est fixée un objectif ambitieux de rénovation énergétique des logements qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie européenne de neutralité carbone en 2050. L'affirmation de cet objectif a été réitérée dans plusieurs textes normatifs depuis 2017 ; le dernier en date est la loi Climat et résilience de 2021 qui vise que tous les logements présentent une performance énergétique au moins équivalente à l'étiquette D à horizon 2034. Cela signifie que 41% du parc doit bénéficier d'une rénovation performante d'ici là, soit 11,5 millions de logements : l'objectif est considérable.]